

(22/5/19) Le parti politique DéFi veut aussi revenir aux connexions câblées dans les écoles et les hôpitaux. L'environnement actuellement infesté de rayonnements gsm wi-fi imposé aux malades et aux enfants est en effet une aberration, surtout de la part des autorités médicales. Voici le programme de Défi consacré à la pollution électromagnétique. Et la position des autres partis politiques. L'association grOndes leur a posé la question...

Pour DéFI, le développement technologique est nécessaire mais cela ne peut se faire au détriment de la santé des Bruxellois. Les pouvoirs publics doivent être particulièrement vigilants à la question de l'impact des ondes sur la santé. Notre société est devenue fondamentalement dépendante aux technologies qui génèrent des formes et niveaux de rayonnements électromagnétiques inédits. Les

propositions de DéFI :

- soutenir des recherches indépendantes, notamment via Innoviris, sur les effets des ondes sur la santé et l'environnement afin de définir la réalité des dangers et les normes acceptables à fixer ;
- développer des normes environnementales qui tiennent compte de la globalité des ondes (ondes GSM, ondes radio, ...) ;
- imposer aux opérateurs de mener des campagnes de sensibilisation et d'information à destination des citoyens sur une utilisation raisonnée et responsable des technologies sans fil. Les pouvoirs publics participeront également à ces campagnes ;
- soumettre à consultation citoyenne la vision stratégique prévue dans le cadre du déploiement des nouvelles technologies sans fil. Cette vision reprend les opportunités et enjeux, notamment en termes d'emploi, de développements technologiques et de création de nouvelles activités. Un volet sera également consacré à l'éducation et la sensibilisation aux aspects comportementaux liés à l'utilisation des nouvelles technologies ;
- adopter une charte environnementale contraignante entre pouvoirs publics et opérateurs de téléphonie. Outre les obligations légales d'information (cadastre, affichage des permis, ...), cette charte fixera des lignes de conduite (transparence dans la planification des antennes, participation accrue à la démocratie participative locale, création d'un fonds sanitaire, réalisation d'études d'impacts...) que les opérateurs, le gouvernement et les communes s'engageront à respecter ;
- favoriser le remplacement des réseaux et appareils sans fil par des réseaux câblés et l'imposer dans les lieux sensibles (crèches, écoles, hôpitaux, ...);
- maintenir des zones blanches dépourvues de rayonnements issus des émetteurs de téléphonie mobile et autres émetteurs publics (à l'instar de ce qui fut fait en son temps avec la création de zones non-fumeurs) ;
- mettre à disposition au sein du lieu de travail d'un espace dépourvu de rayonnements issus des émetteurs de téléphonie mobile, WiFi et toutes autres sources de rayonnement pour les collaborateurs qui souhaitent travailler dans un tel environnement ;
- oeuvrer pour faire reconnaître les droits des personnes électrohypersensibles (EHS)

(reconnaissance de l'électrohypersensibilité, accessibilité des infrastructures publiques : logements adaptés, enseignement, administrations, transports, hôpitaux, centres de sport et de loisirs, création d'un fond pour dédommager les personnes dont les habitations, fortement impactées par des sources de pollution électromagnétique extérieures (antennes, WiFi public, concentrateurs de quartier, etc), doivent faire l'objet de mesures et/ou travaux de protection) ; □ exiger du gouvernement fédéral de mener une étude indépendante d'impact socio-

économique et environnemental avant toute arrivée d'un quatrième opérateur de téléphonie mobile.

Me

tre à la disposition des citoyens une information actualisée concernant les liens entre environnement et santé, notamment en matière de pollution

D'innombrables études scientifiques montrent que l'environnement influence la santé de manière considérable. Par ailleurs, de nos jours, la conscience environnementale des citoyens s'aiguisé. Ceux-ci se posent de nombreuses questions au sujet de leur santé en lien avec la qualité de l'air (pollution intérieure et extérieure) et de l'eau, mais aussi en lien avec les technologies modernes (ondes électromagnétiques), le bruit, la qualité de l'alimentation, etc. Ces questions sont traditionnellement du ressort de la compétence environnement.

Cependant, DéFI estime qu'une approche globale de la santé est souhaitable et que ces domaines ne doivent pas être totalement séparés. Il s'agit de pouvoir fournir aux citoyens une information et des ressources quelles que soient les questions qu'ils se posent.

Défi souhaite que les administrations et les acteurs de terrain spécialisés dans les domaines de la santé d'une part et les questions environnementales d'autre part puissent se rencontrer afin de mieux connaître leur travail respectif et collaborer dans l'élaboration d'une information correcte et utile pour le citoyen et les professionnels de la santé. Il s'agit à la fois de pouvoir rassurer les citoyens sur certains sujets qui font l'actualité, mais aussi d'éveiller leur attention lorsque des mesures peuvent ou doivent être prises pour préserver leur santé ou celle de leurs proches.

Les propositions de DéFI :

- systématiser les rencontres, les synergies et les collaborations entre les secteurs "santé" et "environnement" au niveau régional ;
- soutenir la formation des acteurs des secteurs de l'environnement et de la santé au sujet des liens entre ces deux domaines ;
- soutenir les projets visant à améliorer l'information et les compétences des citoyens et des professionnels concernant l'impact de l'environnement sur la santé ;
- accorder une attention particulière aux inégalités d'accès à cette information, en privilégiant une communication accessible tant sur le fond que sur la forme (développer la "littératie en santé", à savoir l'accès à la compréhension de l'information).

Améliorer le service de la STIB

- créer un wagon-silence et zéro-ondes dans les rames de métro defi.eu/wp-content/uploads/2019/04/Programme_region_BXL_defi_20190430.pdf

Et les autres partis politiques ?

grOndes leur a posé la question. Certains ont répondu :

www.grondes.be/2019/05/voter-pour-la-5g-ou-pour-la-sante.html

Rappelons aussi que des élus du pS ont déposé, il y a un an, une proposition de reconnaissance de l'électrosensibilité, projet qui n'aura finalement pas été débattu sous cette législature.

www.teslabel.be/politique/389-lelectrosensibilite-au-senat-suite